



**Carhaix Karaez**

## MARCHE PUBLIC CONCEPTION - REALISATION

# ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

### Objet de la consultation

Conception et réalisation d'un abri de protection pour la mise en valeur de la locomotive Mallet

### Maître de l'Ouvrage

VILLE DE CARHAIX-PLOUGUER  
Hôtel de Ville – B.P. 258 – 29837 CARHAIX-PLOUGUER CEDEX

### Maître d'œuvre

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX  
Rue Salvador Allende – 29270 CARHAIX-PLOUGUER  
Téléphone : 02.98.99.34.80  
Télécopie : 02.98.93.74.71

### Remise des offres

Date limite de réception :	<b>Vendredi 17 février 2017</b>
Heure limite de réception :	<b>12 heures</b>
Lieu de réception :	<b>Hôtel de Ville – Place de la Mairie – B.P. 258 29837 CARHAIX-PLOUGUER Cedex</b>

Comptable assignataire des paiements :

- Monsieur le Trésorier Public de CARHAIX-PLOUGUER

## SOMMAIRE

<b>ARTICLE 1 - Objet du marché.....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 2 - Contractant .....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 3 - Durée et délais d'exécution.....</b>	<b>7</b>
<b>ARTICLE 4 - Prix.....</b>	<b>7</b>
<b>ARTICLE 5 - Sous-traitance.....</b>	<b>8</b>
<b>5.1. - Prestations sous-traitées désignées au marché.....</b>	<b>8</b>
<b>5.2. - Prestations sous-traitées envisagées .....</b>	<b>8</b>
<b>ARTICLE 6 - Modalités de paiement.....</b>	<b>9</b>
<b>6.1. - Compte à créditer .....</b>	<b>9</b>
<b>6.2. - Mode de règlement .....</b>	<b>9</b>
<b>6.3. - Délais de paiement .....</b>	<b>9</b>
<b>6.4. - Acomptes .....</b>	<b>9</b>
<b>6.5. - Avance.....</b>	<b>10</b>

## ARTICLE 1 - Objet du marché

La présente consultation a pour objet Conception et la réalisation d'un abri de protection pour la mise en valeur de la locomotive Mallet.

Le contenu de la mission est précisé dans le CCTP.

La présente consultation est une procédure adaptée, soumise aux dispositions des articles 27 et 30 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le marché est un marché global de travaux.

Les actions et prestations de la présente consultation ne sont pas alloties.

Les variantes ne seront pas prises en considération.

### Identification de l'organisme qui passe le marché :

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

### Nom et adresse du pouvoir adjudicateur :

Hôtel de ville – Place de la mairie – BP 258 - 29 837 CARHAIX-PLOUGUER

Tél. : 02 98 99 33 33 – Fax : 02 98 99 15 92

Représentant du pouvoir adjudicateur : le Maire, Christian TROADEC

## ARTICLE 2 - Contractant

Cas d'un prestataire individuel (entreprise individuelle, société, etc.)

Je soussigné(e),

M.....  
.....(Nom, prénom, qualité)

- agissant au nom et pour le compte de :

.....  
.....(Intitulé complet)

- dont le siège social est situé à :

.....  
.....(adresse complète)

Raison sociale : .....

N° SIRET :

.....

Code NAF/APE :

.....

N° au Registre du Commerce (+ Ville d'inscription) :

.....

OU au répertoire des métiers :

- .....
- après avoir pris connaissance du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), de l'ensemble des dossiers le composant et des documents qui y sont mentionnés et notamment du Cahier des clauses techniques particulières,
  - après avoir établi les déclarations et fourni les certificats mentionnés dans le règlement particulier de consultation,

Je m'engage / nous engageons sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations demandées dans les conditions ci-après définies,

Je m'engage / nous engageons sur la base de mon offre exprimée en euros.

Les offres ainsi présentées ne me / nous lient toutefois que si leur acceptation m'est notifiée par le pouvoir adjudicateur dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Cas d'un groupement solidaire

Nous, soussigné(e)s,

M .....(Nom, prénom, qualité)

- agissant au nom et pour le compte de : .....

..... (Intitulé complet)

- dont le siège social est situé à : .....

.....(adresse complète)

Raison sociale : .....

N° SIRET : .....

Code NAF/APE : .....

N° au Registre du Commerce (+ Ville d'inscription) :

.....

OU au répertoire des métiers :

.....

et

M .....(Nom, prénom, qualité)

- agissant au nom et pour le compte de : .....(Intitulé complet)

- dont le siège social est situé à : .....(adresse complète)

Raison sociale :

.....

N° SIRET : .....

Code NAF/APE :

.....

N° au Registre du Commerce (+ Ville d'inscription) :

.....

OU au répertoire des métiers :

.....

et

M .....(Nom, prénom, qualité)  
- agissant au nom et pour le compte de : .....(Intitulé complet)  
- dont le siège social est situé à : .....(adresse complète)  
Raison sociale :

.....  
N° SIRET : .....  
Code NAF/APE : .....  
N° au Registre du Commerce (+ Ville d'inscription) :  
.....

OU au répertoire des métiers :

.....  
- après avoir pris connaissance du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE),  
de l'ensemble des dossiers le composant et des documents qui y sont mentionnés et  
notamment du Cahier des clauses techniques particulières,  
- après avoir établi les déclarations et fourni les certificats mentionnés dans le  
règlement particulier de consultation,

Nous engageons sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés  
ci-dessus à exécuter les prestations demandées dans les conditions ci-après définies,  
Nous engageons sur la base de notre offre exprimée en euros.

Les offres ainsi présentées ne nous lient toutefois que si leur acceptation nous est  
notifiée par le pouvoir adjudicateur dans un délai de 120 jours à compter de la date limite  
de remise des offres.

L'ensemble des prestataires groupés solidaires est désigné dans le présent marché  
sous l'appellation : « le prestataire ».

Cas d'un groupement d'organismes conjoints

L'organisme ..... est le mandataire des prestataires  
groupés conjoints. Nous, soussigné(e)s,  
M .....(Nom, prénom, qualité)  
- agissant au nom et pour le compte de : .....  
.....(Intitulé complet)  
- dont le siège social est situé à : .....  
.....(adresse complète)  
Raison sociale :

.....  
N° SIRET : .....  
.....  
Code NAF/APE : .....  
.....  
N° au Registre du Commerce (+ Ville d'inscription) :  
.....

OU au répertoire des métiers :

.....

et

M ..... (Nom, prénom, qualité)

- agissant au nom et pour le compte de : ..... (Intitulé complet)

- dont le siège social est situé à : ..... (adresse complète)

Raison sociale :

.....  
N° SIRET : .....

Code NAF/APE :

.....  
N° au Registre du Commerce (+ Ville d'inscription) :

.....

OU au répertoire des métiers :

.....

et

M ..... (Nom, prénom, qualité)

- agissant au nom et pour le compte de : .....

..... (Intitulé complet)

- dont le siège social est situé à : .....

..... (adresse complète)

Raison sociale :

.....  
N° SIRET :

.....  
Code NAF/APE :

.....  
N° au Registre du Commerce (+ Ville d'inscription) :

.....

OU au répertoire des métiers :

.....

- après avoir pris connaissance du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE),  
de l'ensemble des dossiers le composant et des documents qui y sont mentionnés et  
notamment du Cahier des clauses techniques particulières,

- après avoir établi les déclarations et fourni les certificats mentionnés dans le  
règlement particulier de consultation,

Nous engageons sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés  
ci-dessus à exécuter les prestations demandées dans les conditions ci-après définies,  
Nous engageons sur la base de notre offre exprimée en euros.

Les offres ainsi présentées ne nous lient toutefois que si leur acceptation nous est  
notifiée par le pouvoir adjudicateur dans un délai de 120 jours à compter de la date limite  
de remise des offres.

L'ensemble des prestataires groupés conjoints est désigné dans le présent marché sous l'appellation : « le prestataire ».

### ARTICLE 3 - Durée et délais d'exécution

Le délai d'exécution démarre à la date de notification du marché, pour une durée de 4 mois maximum. Le candidat pourra proposer une autre durée que celle prévue : elle devra alors être inférieure et se substituera à celle-ci.

Le marché commence à courir à la date de la notification du marché, émanant du pouvoir adjudicateur, envisagée février 2017.

Le candidat peut démarrer l'opération à partir du :

..... (JJ/MM/2017)  
(A remplir par le candidat)

La date de démarrage indiquée ci-dessus revêt un caractère contractuel et sera prise en compte pour le jugement de l'offre.

Le délai contractuel proposé par le candidat pour la réalisation des prestations est de  
..... mois  
(A remplir par le candidat)

Si par suite de circonstances indépendantes de la volonté du prestataire, le délai prévu ne pouvait pas être respecté, il pourrait être prolongé sur simple avenant. Si en revanche, le retard est de la responsabilité du prestataire, celui-ci encourt l'application des pénalités prévues à l'article 5 du CCAP.

### ARTICLE 4 - Prix

Les prix de la présente consultation sont réputés établis sur la base des conditions économiques **du mois de février 2017 (mois m0)**.

Montant prévisionnel global en € H.T. :	
T. V .A. :	
Total en T.T.C :	
Arrêté en toutes lettres à :	

Les prix sont fermes, révisables et non actualisables.

## ARTICLE 5- sous-traitance

### 5.1. - Prestations sous-traitées désignées au marché

Les annexes n°..... du présent acte d'engagement indiquent : la nature et le montant des prestations que j'envisage/nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché.

Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage / nous envisageons de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Sous-traitant (domicile)	Nature de la prestation	Montant (€ HT)	Montant (€ TTC)
TOTAL			

### 5.2. - Prestations sous-traitées envisagées

L'acte spécial précise tous les éléments de l'article 134 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et indique en outre pour les sous-traitants à payer directement :

La personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Le comptable assignataire des paiements

Le compte à créditer

Le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage / nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, après avoir



demandé en cours d'étude leur acceptation au pouvoir adjudicateur. Les sommes figurant sur ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Nature de la prestation	Coût en € HT
<b>TOTAL</b>	

## ARTICLE 6-Modalités de paiement

### 6.1. - Compte à créditer

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché, en faisant porter le montant au crédit du compte précisé ci-après :

Titulaire du compte	Etablissement	Agence	Numéro Compte	Code Banque	Code Guichet	Clé RIB

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

### 6.2. - Mode de règlement

Le mode de règlement retenu est le paiement par mandat administratif.

### 6.3. - Délais de paiement

Ils seront conformes à la réglementation en vigueur. Le défaut de paiement dans le délai prévu donne droit au versement d'intérêts moratoires au titulaire et au sous-traitant le cas échéant. Le taux applicable est celui de l'intérêt légal en vigueur, augmenté de 7 points à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir.

### 6.4. - Acomptes

Le paiement des prestations se fera sur la base des prix unitaires. Des versements d'acomptes sont envisagés, conformément aux dispositions de l'article 114 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Le montant d'un acompte ne

pourra excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte. La périodicité du versement des acomptes ne pourra pas être supérieure à trois mois.

La demande de paiement sera établie selon les conditions prévues au CCAG, à hauteur maximum de l'avancement effectif de la prestation, constaté et validé par le pouvoir adjudicateur. Les sommes dues au titulaire seront versées sur présentation d'un mémoire précisant les quantités de travail fournies

Le solde ne sera versé qu'après réception et validation par le pouvoir adjudicateur de toutes les pièces et données sollicitées et de la levée des éventuelles réserves Il sera calculé au réel des prestations effectives réalisées, sur la base des bordereaux des prix.

### 6.5. - Avance

Je renonce au bénéfice de l'avance :       NON       OUI

<p>FAIT en un seul original A Le</p>     <p>Mentions manuscrites : Lu et approuvé Nom et qualité du signataire</p>	<p>ACCEPTÉ par le pouvoir adjudicateur pour valoir acte d'engagement</p>     <p>A Carhaix, le</p>
---	--

(\* ) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.